



[www.amap-hdf.org](http://www.amap-hdf.org)

## A l'attention des têtes de listes candidates aux élections régionales

Saint-Laurent-Blangy, le 1er juin 2021

Cher-es candidat-es,

Représentant les AMAP et les fermes en AMAP de notre région, nous nous permettons de vous questionner dans le cadre de votre candidature aux élections régionales et plus précisément sur les thématiques agricole et alimentaire.

La région Hauts-de-France est un territoire à fort potentiel agricole : 68 % de ses terres sont utilisées par l'agriculture. Première productrice en blé, pommes de terre, betteraves sucrières, endives et légumes, la production agricole de notre région est spécialisée en grandes cultures végétales.

La surface moyenne régionale par exploitation est de 84 hectares, contre 62 hectares à l'échelle nationale. Le prix des terres agricoles y est 1,6 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer tandis que la surface moyenne des exploitations ne cesse d'augmenter. Cette évolution s'accompagne d'une diminution du nombre d'emplois agricoles directs et d'un vieillissement des agriculteurs. A l'échelle nationale, 45 % des agriculteurs seront en âge de partir-à la retraite d'ici 2026. Dans les Hauts-de-France, nous comptons 1 300 départs à la retraite chaque année pour seulement 850 installations. Le renouvellement des actifs agricoles est un enjeu crucial.

Fin 2019, l'agriculture biologique en Hauts-de-France ne concernait que 2,9 % de la surface agricole régionale, contre 8,5 % à l'échelle nationale. La préservation de la biodiversité est un enjeu majeur face à l'artificialisation de nos terres, la disparition des arbres et l'usage de produits chimiques de synthèse.

Aujourd'hui, il y a urgence à agir pour réinventer et accompagner le monde agricole afin d'éviter la disparition, à moyen terme, des petites exploitations. L'enjeu est d'assurer un revenu minimum à des paysans qui puissent gagner leur vie dignement dans des structures à taille humaine, respectueuses de la santé de l'Homme et du bien-être animal. Le soutien à l'installation pourrait être motivé par une politique d'accompagnement à la transmission des fermes tout aussi ambitieuse. Il est urgent de limiter l'agrandissement des fermes, souvent synonyme de diminution de l'emploi, de spécialisation de la production et de perte de biodiversité.

Le Réseau des AMAP Hauts-de-France favorise et accompagne les partenariats AMAP entre les paysans de notre territoire et les groupes de consom'acteurs. Ensemble, nous agissons pour le développement de l'agriculture paysanne, en circuits courts ou vente directe, dans le respect de l'environnement et du bien être animal. Ce système qui a fait ses preuves, y compris en période de crise sanitaire, permet d'assurer un revenu régulier aux paysans par le biais d'une gestion purement associative à but non lucratif, où chaque citoyen reprend le contrôle de son alimentation. Nous participons au maintien des petites exploitations (50 hectares ou moins) qui représentent 43 % des exploitations de la région,

**Réseau des AMAP Hauts-de-France**

40 Avenue Roger Salengro 62223 Saint-Laurent-Blangy  
[contact@amap-hdf.org](mailto:contact@amap-hdf.org)

qui occupent seulement 9 % de la superficie agricole utilisée mais qui concentrent 37 % de l'emploi agricole.

Les élu·es ont un rôle à jouer dans la mise en place de systèmes alimentaires locaux de qualité et dans le soutien d'initiatives locales, afin de garantir un accès à une alimentation saine pour tous·tes. Reconnecter les citoyens aux paysans qui les nourrissent par un modèle agricole en circuit court est indispensable. Cela permet de ré-humaniser les rapports entre les consommateurs et les producteurs. C'est par une volonté forte de la population et une exigence affirmée des pouvoirs publics que la transition du monde agricole pourra se concrétiser. Il est urgent de sortir de la dépendance chimique et de résoudre les problèmes structurels liés à la production intensive, afin de tendre franchement vers une agriculture positive de premier choix pour nourrir les habitant·es de notre région. Accélérer la transition agro-écologique, c'est rendre toute sa place à la biodiversité pour lutter contre le réchauffement climatique et engager la relocalisation de l'alimentation.

Les Régions ont l'opportunité de s'emparer pleinement de l'enjeu de la transmission des fermes de notre région et du renouvellement de ses actifs agricoles. Autorités de gestion de la Dotation Jeune Agriculteur depuis 2015, co-gestionnaires du programme AITA depuis 2016, les Conseils Régionaux sont des acteurs qui montent en puissance dans le domaine agricole et alimentaire.

La Région Hauts-de-France s'engage dans le soutien à l'installation à travers le financement de plusieurs dispositifs : octroi de la DJA, déploiement de l'Aide régionale spécifique à l'installation (ARSI), financement du Point Accueil Installation Transmission, facilitation de l'accès aux prêts bancaires par le déploiement des dispositifs de « prêts d'honneur » et de « garanties de prêts bancaires ». D'autres régions en France financent également des dispositifs d'incitation à l'installation en agriculture biologique - tel que le « PASS Bio » mis en place par la Région Bretagne - et d'aide à l'accès au foncier agricole pour une meilleure répartition des terres - prise en charge d'une partie des coûts de la recherche de foncier, préemption et surveillance, conventions de stockage et de portage, garantie de fermage, etc.

L'état et les régions verront leurs compétences partagées dans le cadre de la nouvelle PAC qui s'appliquera de 2023 à 2027. C'est pourquoi nous nous permettons de vous interroger dans le cadre des élections régionales à venir.

Fort de ces constats et face à l'urgence économique, sociale, environnementale et sociétale, quelles ambitions porterez-vous pour notre région ?

Associez-vous la représentation citoyenne dans les instances relatives à l'alimentation et à l'agriculture ? Si oui, sous quelle forme ?

La région est en charge de la gestion des lycées et de leurs cantines. Elle dispose donc d'un puissant levier d'action pour faire évoluer la restauration collective. Combien de pourcentage de produits bio (de préférence locaux) comptez-vous atteindre d'ici 2025 ?

Comment comptez-vous soutenir les porteur·ses de projets agricoles pour l'approvisionnement local? Soutiendrez-vous les initiatives des EPCI qui désirent se lancer dans la restauration locale en bio, le développement des circuits courts et les initiatives de solidarité d'accessibilité à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire ?

Vous engagez-vous à soutenir massivement l'émergence et la consolidation des filières de l'agriculture biologique sur notre région ? Si oui, quelles conditions vertueuses demanderez-vous aux porteurs·ses de projets d'installation agricole et quels moyens leur donnerez-vous ?

La conversion et le soutien de l'agriculture biologique, le développement de l'agroforesterie, le bien-être animal font- ils partie de vos priorités ?

Par quels leviers comptez-vous accélérer la transition écologique et promouvoir ainsi la diversification des productions, pour sortir des cultures spécifiques et de la dépendance aux engrais et à la chimie de synthèse ?

Pour faire face au déficit de paysannes dans la décennie à venir, êtes-vous prêt·es à communiquer et à déployer les moyens nécessaires pour susciter des vocations ?

Comment comptez-vous accompagner la transmission des exploitations pour multiplier et diversifier les installations ?

Quelles mesures concrètes et quantifiables comptez-vous mettre en place pour stopper l'effondrement des espèces et de la biodiversité dans les champs ?

Nous serons très sensibles aux réponses que vous pourrez apporter et nous nous rendrons disponibles si vous souhaitez discuter plus largement de ces sujets.

Nous vous prions de recevoir l'expression de notre sincère considération.

Le Collectif du Réseau des AMAP Hauts-de-France

Contact :

Réseau des AMAP Hauts-de-France

[contact@amap-hdf.org](mailto:contact@amap-hdf.org)

06 08 93 66 35 / 06 34 28 73 25